

# BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date : 27 juin 2026

INTITULE DE L'ACTION : LA GRANDE TABLEE

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation 4 ateliers culinaires et préparation animé par Coop'Manau	900 €		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Décoration évènement	100 €	Centre Social Alma	200 €
Bouteilles d'eau	50 €	Contributions habitants	50 €
Matériels pour animations enfants	100 €		
Assurance MAÏF	50 €		
Tracts, affiches	50 €		
		<b>Aide demandée au PIC</b>	<b>1 000 €</b>
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
Bénévolat, organisation, création décoration et animations, participation ateliers culinaires Coop'Manau, installation et bilan.	500 €	Bénévolat, organisation, création décoration et animations, participation ateliers culinaires Coop'Manau, installation et bilan.	500 €
<b>SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES</b>			
Financement d'un autre projet (5)			
<b>TOTAL</b>	<b>1 750 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 750 €</b>

(\*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

---

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.